

« S'imposer sans combattre » : origines, ambitions et limites de la stratégie partenariale chinoise

Maëlle BONGRAND - Simon ROCHE

Étudiante en master de géographie à Sorbonne-Université
et membre du comité de rédaction de Nemrod-ECDS.

Professeur d'histoire dans le secondaire et membre du
comité de rédaction de Nemrod-ECDS.

En 2012, le politologue américain Graham T. Allison forgeait l'expression de « piège de Thucydide » pour décrire et anticiper l'évolution probable des relations géopolitiques entre la République populaire de Chine (RPC) et les États-Unis ⁽¹⁾. Emprunté à l'historien antique éponyme, le « piège » décrit une situation historico-stratégique au sein de laquelle une puissance établie et hantée par la perspective de son déclin voit émerger la menace d'un rival potentiel ⁽²⁾. Une situation répétée maintes fois dans l'histoire, un équilibre instable menant quasi inévitablement à la guerre, d'après le chercheur ⁽³⁾. Or, plusieurs signaux contemporains tendent à accréditer aujourd'hui cette idée du piège : la relance de la guerre commerciale entre les deux puissances à partir de 2018 ⁽⁴⁾, l'inscription des « ambitions chinoises » à l'agenda du G7 et du sommet de juin 2021 de l'Otan ⁽⁵⁾ ou, enfin, la constitution de l'alliance AUKUS ⁽⁶⁾ entre l'Australie, le Royaume-Uni et les États-Unis la même année, destinée à contrer l'influence chinoise dans la zone indo-pacifique. Pourtant, derrière son image de puissance conquérante, la Chine n'a cessé d'éviter le déclenchement d'un conflit direct avec les États-Unis depuis la fin de la guerre froide ⁽⁷⁾. De ce point de vue, Pékin semble être une puissance « néo-révisionniste (*revisionist stakeholder*) » ⁽⁸⁾, insatisfaite

⁽¹⁾ ALLISON Graham T., « Destined for War? », *The National Interest*, n° 149, 2017, p. 9-21.

⁽²⁾ THUCYDIDE, *La Guerre du Péloponnèse*, V^e siècle av. J.-C.

⁽³⁾ ALLISON Graham T., *op. cit.* En analysant 16 situations similaires, l'auteur montre que la guerre fut le résultat du « piège » dans 75 % des cas.

⁽⁴⁾ NARDON Laurence, VELLIET Mathilde, « La guerre commerciale sino-américaine. Quel bilan à l'issue de la présidence Trump ? » *Notes de l'Ifri*, Institut français des relations internationales (Ifri), novembre 2020, 34 pages (https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/nardon_velliet_guerre_commerciale_sino_americaine_2020.pdf).

⁽⁵⁾ « Communiqué du sommet de Bruxelles publié par les chefs d'État et de gouvernement participant à la réunion du Conseil de l'Atlantique nord tenue à Bruxelles le 14 juin 2021 » (www.nato.int/).

⁽⁶⁾ « Joint Leaders Statement on AUKUS », Washington, 15 septembre 2021 (www.whitehouse.gov/).

⁽⁷⁾ CABESTAN Jean-Pierre, « Le piège de Thucydide vu de Pékin. Affirmer son *leadership*, éviter la guerre », *Le Débat*, vol. 202, n° 5, 2019, p. 4-15.

⁽⁸⁾ Le terme a été utilisé pour la première fois pour qualifier la puissance russe par Richard Sakwa dans « Russian Neo-Revisionism », (*Russian Politics*, février 2019). Le terme de « *Reluctant Stakeholder* » est quant à lui préféré par la littérature anglo-saxonne pour qualifier la puissance chinoise (voir FEIGENBAUM Evan, « Reluctant Stakeholder: Why China's Highly Strategic Brand of Revisionism is More Challenging Than Washington Thinks », Carnegie Endowment, 27 avril 2018 [<https://carnegieendowment.org/>]), mais n'a pas trouvé de traduction autre que « révisionnisme » dans la littérature francophone.

« S'imposer sans combattre » :
origines, ambitions et limites de la stratégie partenariale chinoise

non pas tant de l'ordre international actuel – qui lui profite largement sur le plan économique et technologique –, que de sa position au sein de cet ordre ⁽⁹⁾.

Cette configuration permet d'éclairer les principaux axes directeurs de la stratégie partenariale chinoise actuelle, qui tient compte depuis les années 1980 des échecs rencontrés avec ses anciens alliés soviétique puis américain pendant la guerre froide. Loin d'avoir cherché à multiplier ses alliances politico-militaires, la Chine a donc confirmé, dans les années 2000, sa doctrine diplomatique, qui mise sur les coopérations bilatérales économiques et sécuritaires ⁽¹⁰⁾. Dans un monde qui restera, au moins à moyen terme, profondément marqué par la prédominance militaire, économique, technologique et culturelle américaine, la RPC se détourne ainsi du paradigme des alliances traditionnelles au profit d'une voie alternative plus discrète et prudente.

L'« essor pacifique » de la Chine et le choix des partenariats

L'une des spécificités majeures de la stratégie chinoise en matière de politique extérieure réside très certainement dans sa volonté d'établir des partenariats reposant sur des objectifs communs (« *goal-driven* »), sans forger pour autant des alliances classiques reposant sur une menace désignée explicitement ou implicitement (« *threat-driven* ») ⁽¹¹⁾. S'il n'est pas nécessaire de revenir sur les vingt-quatre titulaires différentes employées par Pékin pour qualifier ses partenariats, il est cependant possible de les regrouper en trois catégories distinctes, quoique complémentaires.

- Par ordre d'importance, le « partenariat stratégique global » ⁽¹²⁾ se rapproche le plus de la définition classique de l'alliance, avec une extension des relations interétatiques à tous les domaines, de l'économie à la diplomatie. À ce titre, la formalisation de la coopération entre les États parties ne cherche pas à désigner un ennemi commun, qui représenterait, dès lors, la raison d'être de la relation ⁽¹³⁾. À l'heure actuelle, la Chine a contracté ce type de partenariat uniquement avec le Pakistan, en y établissant notamment une base militaire au niveau du port de Gwadar, dans le cadre de sa « stratégie du collier de perles » dirigée contre l'Inde ⁽¹⁴⁾.
- Le « partenariat stratégique » est le deuxième type de relation déployé par Pékin avec de nombreuses puissances, dont la Russie et l'Iran ⁽¹⁵⁾. Il présuppose que la coopération

⁽⁹⁾ SUIHENG Zhao, « A Revisionist Stakeholder: China and the Post-World War II World Order », *Journal of Contemporary China*, vol. 27, n° 113, 2018, p. 643-658 (www.tandfonline.com/).

⁽¹⁰⁾ EKMAN Alice, *China and the Battle of Coalitions. The "Circle of Friends" versus the Indo-Pacific Strategy*, Chaillot Paper 174, European Union Institute for Security Studies, avril 2022, 63 pages (www.iss.europa.eu/).

⁽¹¹⁾ STRÜVER Georg, « International Alignment between Interests and Ideology: The Case of China's Partnership Diplomacy », *GIGA Working Papers*, n° 283, German Institute of Global and Area Studies (GIGA), 2016, 33 pages (www.econstor.eu/).

⁽¹²⁾ ZHONG Zhenming et YANG Yanqi, « Alliance Forging or Partnership Building? China's Policy in the Asia-Pacific under the Xi Administration », *The International Spectator*, vol. 55, n° 1, 2020, p. 69-70.

⁽¹³⁾ HOANG Thi Ha, « The ASEAN-China Comprehensive Strategic Partnership: What's in a Name? », *Yusof Ishak Institute*, 24 novembre 2021, 11 pages (www.iseas.edu.sg/).

⁽¹⁴⁾ MINISTÈRE CHINOIS DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, « Joint Statement between the People's Republic of China and the Islamic Republic of Pakistan », 6 février 2022 (www.fmprc.gov.cn/).

⁽¹⁵⁾ KHANMOHAMMADI Sarvenaz et SUN Degang, « China-Iran Strategic Cooperation Agreement in the Changing International System », *Asian Journal of Middle Eastern and Islamic Studies*, vol. 16, n° 1, 2022, p. 27-45.

« S'imposer sans combattre » :
origines, ambitions et limites de la stratégie partenariale chinoise

couvre l'ensemble du spectre des relations bilatérales, incluant les questions internationales. Néanmoins, rien n'indique aujourd'hui que Pékin et Moscou ont l'intention et la capacité d'approfondir davantage leur relation, étant donné l'asymétrie économique existante entre ces deux acteurs, qui n'ont jamais été, par ailleurs, des « partenaires naturels »⁽¹⁶⁾. La coopération se fonde surtout sur les intérêts économiques des deux pays, ce que montrent les perspectives d'intégration de la Russie au développement du système financier chinois *CIPS* (*China International Payments System*)⁽¹⁷⁾, après son exclusion du système bancaire international *SWIFT* depuis la guerre en Ukraine⁽¹⁸⁾.

- Viennent, enfin, les partenariats classiques, signés pour l'essentiel avec des petites et moyennes puissances, avec comme exemple premier les partenariats africains, dans lesquels la Chine se taille la part du lion sur le plan économique et sécuritaire.

Cette politique de coopération flexible tient d'abord au refus explicite des systèmes d'alliance politico-militaires, jugés par Pékin à la fois trop contraignants en termes d'engagement, et porteurs de risques d'escalade stratégique incontrôlée avec les États-Unis⁽¹⁹⁾. Pour comprendre cette particularité, il convient de revenir à la fin de la guerre froide et à l'adhésion de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 2001. La voie internationale que prend alors la Chine est intimement liée à des enjeux intérieurs⁽²⁰⁾. À ce titre, la « sécurité politique » du Parti communiste chinois (PCC) passe par le maintien d'un modèle de gouvernance autoritaire, impliquant un contrôle resserré sur l'ensemble du territoire, et par des efforts sans précédent en matière de développement économique et social. Dans ce cadre, l'acceptation par la communauté internationale de la montée en puissance de la Chine ne peut se réaliser dans un environnement instable et marqué par les conflits. D'où la promotion, depuis la présidence de Hu Jintao, de la notion, aux contours délibérément flous, d'« ascension pacifique » sur la scène internationale. Une ascension qui se réalise surtout dans le domaine économique, grâce à une intégration au système commercial international sans réelle contrepartie, autrement dit sans l'imposition d'un cadre strict qui aurait contraint ou limité l'essor chinois. En tournant à son avantage la mondialisation, la Chine est ainsi parvenue à rattraper une part importante de son retard technologique et scientifique vis-à-vis du monde occidental⁽²¹⁾.

⁽¹⁶⁾ WESTAD Odd Arne, « The Next Sino-Russian Split? Beijing Will Ultimately Come to Regret Its Support of Moscow », *Foreign Affairs*, 5 avril 2022.

⁽¹⁷⁾ EICHENGREEN Barry, « Sanctions, SWIFT, and China's Cross-Border Interbank Payments System », *Center for Strategic and International Studies (CSIS)*, 20 mai 2022 (www.csis.org/).

⁽¹⁸⁾ Le 24 février 2022, la Russie a envahi le territoire ukrainien, marquant le début de la guerre en Ukraine et le retour d'un conflit de haute intensité en Europe. Cette attaque russe intervient à la suite d'une montée des tensions depuis la fin de l'année 2021 le long de la frontière russo-ukrainienne, dans le cadre du conflit dans le Donbass, opposant depuis 2014 les Ukrainiens aux séparatistes pro-russes.

⁽¹⁹⁾ STRÜVER Georg, *op. cit.*

⁽²⁰⁾ Il est possible de synthétiser les enjeux intérieurs chinois autour de trois piliers : un pilier politique, renforcer le pouvoir central autour de la figure présidentielle ; un pilier économique, intégrer la Chine dans la mondialisation tout en développant l'intérieur du pays ; un pilier social, gérer les attentes des nouvelles classes moyennes. Voir FAIRBANK John et GOLDMAN Merle, *China. A New History*, Harvard, 2006, 472 pages.

⁽²¹⁾ *Ibidem.*

« S'imposer sans combattre » :
origines, ambitions et limites de la stratégie partenariale chinoise

La « stratégie indirecte »⁽²²⁾ de la Chine s'est ensuite poursuivie après l'accession au pouvoir de Xi Jinping en 2013, malgré le raidissement autoritaire et nationaliste du régime ; de même, la politique de réarmement de l'Armée populaire de libération (APL) s'est accentuée⁽²³⁾. En vue de conjurer son sentiment obsidional, la RPC a alors continué d'étoffer son réseau de partenariats à l'échelle régionale et globale. En multipliant et en diversifiant ses relations avec les pays étrangers, elle vise, entre autres, à affaiblir le réseau d'alliances américain établi en Asie pour contenir son ascension, et qui est incarné au premier chef par *AUKUS*, le *QUAD*⁽²⁴⁾ et les nombreuses relations sécuritaires développées sur le plan bilatéral avec le Japon, la Corée du Sud, Taïwan, etc. À la stratégie de refoulement américaine, répond donc la « politique d'anti-encerclement »⁽²⁵⁾ chinoise, sans doute moins thématifiée dans les discours, et plus limitée dans ses moyens et dans ses perspectives d'évolution⁽²⁶⁾. De fait, si la majorité des pays asiatiques n'ont aucun intérêt au déclenchement d'une guerre ouverte sino-américaine, ils préfèrent de loin l'« hégémonie bienveillante américaine »⁽²⁷⁾, selon la formule de Robert Kagan, célèbre politologue américain, qui a permis le développement économique sans précédent de la région ces cinquante dernières années, plutôt que les incertitudes militaires et diplomatiques liées à l'affirmation de la puissance chinoise.

C'est pourquoi les autorités chinoises ont rappelé au XXI^e siècle par leurs gestes et leurs discours leur attachement à bâtir un réseau de partenariats qui ne menace pas frontalement les États-Unis. À ce sujet, la Chine avait affiché sa solidarité avec les États-Unis après les attentats du 11 septembre 2001, recevant alors le titre éphémère de « partenaire stratégique » de Washington⁽²⁸⁾. Par ailleurs, le ministre des Affaires étrangères Wang Li rappelait, en 2015, que la stratégie partenariale de la Chine demeurait ouverte et inclusive, en ce qu'elle ne visait aucun adversaire en particulier, malgré la crainte évidente inspirée par la puissance et la détermination américaine : « Après la fin de la guerre froide qui a été marquée par la confrontation entre des alliances de nation, [la Chine] [...] a réussi à développer une nouvelle politique en trouvant des partenaires plutôt que des alliés.⁽²⁹⁾ » Enfin, le fait est que la Chine n'a intégré aucune alliance depuis les années 1990. À l'inverse, Pékin a contracté des partenariats avec près de soixante-dix-huit États, tout en étant membre de cinq

⁽²²⁾ Définie par Basil Henry Liddell Hart dans la première moitié du XX^e siècle, la théorie de la « stratégie indirecte » soutient que l'affrontement entre puissance ne doit pas reposer sur la confrontation militaire directe, mais plutôt sur des actions périphériques (*Stratégie*, 1929).

⁽²³⁾ COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DE LA DÉFENSE ET DES FORCES ARMÉES, « *L'émergence pacifique* » de la Chine dans le monde (Rapport d'information n° 400), Sénat, 15 juin 2006 (<https://www.senat.fr/rap/r05-400/r05-4001.pdf>).

⁽²⁴⁾ Le *Quadrilateral Security Dialogue* (QSD ou QUAD) désigne la coopération informelle indo-pacifique dirigée par les États-Unis et qui regroupe le Japon, l'Australie et l'Inde dans le but de contraindre, en outre, l'émergence de la puissance maritime chinoise.

⁽²⁵⁾ YU Chang Sen, « The Pacific Islands in Chinese Geostrategic Thinking », *National Center of Oceania Studies*, Guangzhou, China, 2015 (www.wgtn.ac.nz/).

⁽²⁶⁾ ZHEN Hanet et PAPA Mihaela, « Alliances in Chinese International Relations: Are they Ending or Rejuvenating? », *Asian Security*, vol. 17, n° 2, 2021, p. 158-177.

⁽²⁷⁾ VERNE Daniel, « Un hymne à l'hégémonie américaine », *Le Monde*, 30 juin 1998.

⁽²⁸⁾ NIQUET Valérie, « La Chine face aux défis stratégiques de l'après-11 septembre », *Perspectives chinoises*, n° 67, 2001, p. 4-16.

⁽²⁹⁾ WANG LI, « 2014 in Review: a Successful Year for China's Diplomacy », cité dans QUANG LI et MIN Ye, « China's Emerging Partnership Network: What, Who, Where, When and Why », *International Trade, Politics and Development*, vol. 3, n° 2, 2019, p. 66-81 (www.emerald.com/).

« S'imposer sans combattre » :
origines, ambitions et limites de la stratégie partenariale chinoise

organisations régionales ⁽³⁰⁾. Se dessine ainsi en creux l'originalité de la voie chinoise, où le développement économique du pays et l'affirmation de son rang international font l'économie des systèmes d'alliances classiques. Jusqu'à aujourd'hui, une telle politique semble avoir porté ses fruits, puisque la Chine a réussi à faire accepter son ascension par les acteurs dominants du système international ⁽³¹⁾. Néanmoins, il se pourrait que la « compétition stratégique préventive » entreprise depuis 2011 par Washington, première puissance mondiale, à l'encontre de Pékin, principale puissance montante, tende à ralentir et limiter cette ascension ⁽³²⁾.

La « pax sinica » par le développement des Nouvelles routes de la soie

Malgré des avancées indéniables, la stratégie partenariale chinoise fait l'objet d'un investissement moindre de la part de Pékin, en comparaison du projet des nouvelles routes de la soie (*Belt and Road Initiative*). Lancé en 2013 et devant être parachévé en 2049, date du centenaire de la République populaire de Chine, ce projet vise à constituer un véritable levier d'influence géoéconomique dans la mondialisation. Formées d'axes de communication routiers, ferroviaires et maritimes, et composées d'infrastructures industrielles, énergétiques et numériques, les ramifications des nouvelles routes de la soie tissent un large réseau terrestre et maritime, reliant la Chine aux marchés européen et africain, en passant par l'Extrême-Orient et le Moyen-Orient. Ces nouvelles routes de la soie reposent, en outre, sur des partenariats économiques et commerciaux bilatéraux, logique d'ensemble des partenariats chinois, caractérisés par leur grande malléabilité. Une recette qui cristallise les orientations de la politique extérieure chinoise, telle qu'elle est mise en œuvre depuis la fin de la guerre froide.

En effet, lors du XIX^e congrès du Parti communiste chinois (du 18 au 24 octobre 2017), les délégués du PCC ont inscrit les ambitions du président Xi Jinping pour les nouvelles routes de la soie dans la charte du parti ⁽³³⁾. En d'autres termes, les nouvelles routes de la soie sont devenues le prolongement de la pensée politique des dirigeants chinois au XXI^e siècle et, partant, l'un des instruments privilégiés pour la légitimation du PCC. La consolidation du pouvoir est alors permise par l'unification, à la fois politique et économique, du pays à laquelle œuvrent les nouvelles routes de la soie. Ses axes terrestres permettent le désenclavement de l'ouest du pays, jusqu'ici en retard de développement par rapport au littoral, d'une part ; les routes commerciales permettent une meilleure connexion entre le cœur politique de la Chine et ses périphéries, et donc un meilleur contrôle sur certaines régions concernées par des revendications indépendantistes, d'autre part ⁽³⁴⁾. Enfin, les nouvelles routes de la soie

⁽³⁰⁾ *Ibidem*. Les organisations régionales mentionnées : Union Africaine, Union Arabe, ASEAN, CELAC et UE.

⁽³¹⁾ Voir l'introduction de CABESTAN Jean-Pierre (dir.), *La politique internationale de la Chine*, Presses de Sciences Po, 2022, 720 pages, p. 9-29.

⁽³²⁾ CIWAN M. Can et ANSON Chan, « Preventive or Revisionist Challenge During Power Transition? The Case of China–USA Strategic Competition », *Journal of Asian Security and International Affairs*, vol. 9, n° 1, 2022, p. 1-19.

⁽³³⁾ COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DE LA DÉFENSE ET DES FORCES ARMÉES, *Pour la France, les nouvelles routes de la soie : simple label économique ou nouvel ordre mondial (Rapport d'information n° 520)*, Sénat, 30 mai 2018, 183 pages (<https://www.senat.fr/rap/r17-520/r17-5201.pdf>).

⁽³⁴⁾ En particulier la région du Xinjiang, au nord-ouest du pays. LEPLÂTRE Simon et PEDROLETTI Brice, « En Chine, les Ouïgours internés dans des camps envoyés à l'usine pour du travail forcé », *Le Monde*, 21 décembre 2020.

« S'imposer sans combattre » :
origines, ambitions et limites de la stratégie partenariale chinoise

contribuent à assurer la stabilité du pays dans le domaine économique, en assurant des débouchés commerciaux à une production industrielle en surcapacité, principalement dans les filières de l'acier, du ciment et des équipements lourds ⁽³⁵⁾.

Pour autant, les nouvelles routes de la soie ne sauraient être appréhendées indépendamment de l'ambition « quasi messianique » ⁽³⁶⁾ qui les sous-tend. Sous cet angle, plus que des plateformes au service d'une meilleure connectivité à l'échelle internationale, les infrastructures énergétiques et de transport symbolisent la vision du système international spécifique à Pékin. Politiquement opposée aux valeurs libérales occidentales, la RPC s'avance comme la grande instigatrice d'une « normativité aux caractéristiques chinoises » ⁽³⁷⁾, qui pourrait aboutir à très long terme sur l'ébauche d'une mondialisation alternative. De la sorte, la Chine se fait le chantre d'un projet géoéconomique et géopolitique d'envergure mondiale. Il reste que la Chine n'est pas pour l'instant une « puissance révolutionnaire » ⁽³⁸⁾ ; elle se caractérise moins par sa volonté de renverser l'ordre international que d'en tirer un avantage maximal pour y jouer un rôle prépondérant. Les nouvelles routes de la soie, tout comme la multiplication des partenariats bilatéraux, se réalisent ainsi dans le cadre d'une mondialisation dont la Chine a accepté la majorité des règles de fonctionnement – il est vrai en les exploitant à son profit par une stratégie de « passager clandestin » (*free rider*) ⁽³⁹⁾ redoutablement efficace. La stratégie d'entrisme et d'influence chinoise dans les grandes institutions internationales en est sans doute l'un des instruments les plus emblématiques ⁽⁴⁰⁾.

Finalement, si la volonté chinoise de se hisser à la tête de la hiérarchie des puissances a pour prérequis son déploiement à travers les nouvelles routes de la soie, Pékin ne délaisse pas pour autant son environnement régional. Bien au contraire, l'affirmation de la puissance chinoise est indissociable de la maîtrise de son environnement proche, qu'elle consolide grâce à un maillage toujours plus étroit de relations de coopération avec les États. En cela, la Chine se présente pour bien des pays émergents comme le partenaire à privilégier. Parce qu'elles permettent le désenclavement des économies qu'elles traversent, les nouvelles routes de la soie sont susceptibles d'impacter positivement le niveau de vie des populations concernées. Pour certains pays d'Asie centrale, le projet chinois est même perçu comme une aubaine, ce qui renforce l'attrait pour son modèle de développement, voire de gouvernance politique ⁽⁴¹⁾. À ce sujet, il n'est pas anodin que 35 % des partenariats chinois soient réalisés avec des États asiatiques, et

⁽³⁵⁾ VICENTY Christian, « Les nouvelles routes de la soie : ambitions chinoises et réalités géopolitiques », *Géoéconomie*, vol. 81, n° 4, 2016, p. 133-158 (<https://www.cairn.info/revue-geo-economie-2016-4-page-133.htm>).

⁽³⁶⁾ DELOYE Corinne (propos recueillis par), « Les nouvelles routes de la soie chinoises en Asie centrale. Un projet mutuellement bénéfique ? Entretien avec Sébastien Peyrouse », Centre de recherches internationales de Sciences Po (CERI), 6 février 2022 (www.sciencespo.fr/).

⁽³⁷⁾ COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DE LA DÉFENSE ET DES FORCES ARMÉES, *La France peut-elle contribuer au réveil européen dans un XXI^e siècle chinois ? (Rapport d'information n° 846)*, Sénat, 22 septembre 2021, 204 pages, p. 58 (<https://www.senat.fr/rap/r20-846/r20-8461.pdf>).

⁽³⁸⁾ SUISHENG Zhao, « China as a Rising Power Versus the US-led World Order », *Rising Powers Quarterly*, vol. 1, n° 1, 2016, p. 13-21. (<https://risingpowersproject.com/files/wp-content/uploads/2016/07/vol1.1.suisheng-zhao.pdf>).

⁽³⁹⁾ COURMONT Barthélémy (interview), « De passager clandestin de la mondialisation, la Chine s'affirme aujourd'hui comme son pilote », Ifri, 28 mars 2018 (www.iris-france.org/).

⁽⁴⁰⁾ CHARON Paul et JEANGÈNE-VILMER Jean-Baptiste, *Les Opérations d'influence chinoises. Un moment machiavélien*, Institut de recherche stratégique de l'École militaire (Irssem), octobre 2021, 654 pages, p. 19 (www.irssem.fr/).

⁽⁴¹⁾ STRÜVER Georg, *op. cit.*

« S'imposer sans combattre » :
origines, ambitions et limites de la stratégie partenariale chinoise

plus particulièrement ces dernières années avec les pays d'Asie centrale ⁽⁴²⁾. Appuyant l'action que mène la Chine sur le plan multilatéral avec l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS), ces partenariats bilatéraux attestent de l'importance grandissante de ce *heartland* asiatique pour la Chine. En lui permettant de renforcer ses moyens de pression économique ⁽⁴³⁾ sur ses voisins, les nouvelles routes de la soie aident enfin la Chine à s'imposer *de facto* comme un *leader* régional, au détriment, notamment, de son partenaire-rival russe.

*
**

La Chine poursuit une voie singulière dans le développement de ses réseaux de coopération sur la scène internationale, en privilégiant le format partenarial à celui des alliances traditionnelles. La valeur ajoutée des partenariats chinois réside alors dans leur caractère inclusif et leur diversité, même si un sentiment de méfiance continue d'entourer les intentions stratégiques réelles de Pékin. Quoi qu'il en soit, par cette politique prudente et réfléchie, la RPC semble avoir bien engagé son objectif de « rééquilibrage doux » (*soft balancing*) ⁽⁴⁴⁾ vis-à-vis des États-Unis, en exploitant le très haut niveau d'interdépendance économique engendré par la mondialisation. Surtout, au-delà de sa politique partenariale souple et flexible, la Chine a concentré ses efforts sur le développement des nouvelles routes de la soie, lesquelles représentent à la fois la vitrine symbolique et la matérialisation physique de sa « Grande stratégie ».

À présent, la stratégie partenariale de la Chine semble entrer dans une nouvelle séquence, dans laquelle il ne s'agit plus seulement de réorganiser économiquement ses relations extérieures, mais bien d'acquérir une position diplomatique de premier ordre. La guerre en Ukraine est assez révélatrice de ce nouvel objectif : si la Chine a clamé l'importance de sa coopération stratégique bilatérale avec la Russie en amont du conflit, elle s'efforce en même temps de maintenir ses liens avec l'Europe et les États-Unis, qui demeurent pour elle deux zones d'intérêt incontournables sur le plan économique. À cet égard, la signature avec Kiev d'un « accord stratégique de coopération » en juin 2021 ⁽⁴⁵⁾ a fait de l'Ukraine un pivot terrestre essentiel pour la pénétration des nouvelles routes de la soie en Europe ⁽⁴⁶⁾. Dès lors, la multiplication des partenariats et des coopérations économiques pourrait offrir l'opportunité à la Chine d'assumer un rôle de faiseur de paix, pierre essentielle à l'affirmation de son statut de puissance mondiale au XXI^e siècle. ♦

⁽⁴²⁾ *Ibidem*.

⁽⁴³⁾ JEANGÈNE-VILMER Jean-Baptiste, « Vers une bipolarité fluide États-Unis/Chine ? », *Revue Défense Nationale*, n° 781, juin 2015, p. 58-63.

⁽⁴⁴⁾ PAPE Robert, « Soft Balancing Against the United States », *International Security*, vol. 30, n° 1, 2005, p. 7-45.

⁽⁴⁵⁾ « Foreign Ministry Spokesperson's Remarks on Ukraine's Withdrawal of Endorsement of the Anti-China Joint Statement Made at the 47th Session of the Human Rights Council », 26 juin 2021 (www.mfa.gov.cn/).

⁽⁴⁶⁾ BULARD Martine, « Équilibrisme géopolitique », *Le Monde diplomatique*, n° 817, avril 2022, p. 9.